ANALYSE DE TEXTES SOCIOLOGIQUES
Année académique 2013-2014
Daniel Vander Gucht (danielvandergucht@yahoo.fr)

> « Les vrais romanciers réalistes d'aujourd'hui sont les sociologues. »
> Michel Zéraffa, *Roman et société,* Paris, PUF, 1971.

> « L'entrée dans la vie comme entrée dans l'illusion du réel […] ne va pas de soi. Et les adolescences romanesques, comme celles de Frédéric ou d'Emma, qui, tel Flaubert lui-même, prennent la fiction au sérieux parce qu'ils ne parviennent pas à prendre au sérieux le réel, rappellent que la "réalité" à laquelle nous mesurons toutes les fictions n'est que le référent universellement garanti d'une illusion collective. »
> Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art,* Paris, Le Seuil, 1992.

L'écriture est bien l'activité principale du sociologue, depuis la prise de notes jusqu'à la rédaction d'articles et d'ouvrages scientifiques ou de vulgarisation, des communications à l'occasion de colloques en passant par des notes de cours, des rapports de recherche et d'innombrables documents administratifs — soit ce que nous appelons la « littérature grise ». Homme de plume sinon de lettres, il serait, suivant la célèbre distinction opérée par Roland Barthes avec l'écrivain, un « écrivant ». Du reste, suivant l'adage bien connu *« publish or perish »,* tout chercheur novice contraint de publier (c'est-à-dire de soumettre ses écrits au débat public et au jugement de ses pairs), ne serait-ce que son mémoire ou sa thèse s'il ambitionne de faire carrière dans le monde académique, rencontrera bien vite ces règles tacites du bon usage des citations et du jargon de la profession. Ces références obligées et distillées à bon escient, dont la fonction est sans doute moins d'étayer une démonstration que de faire la démonstration que l'auteur maîtrise pleinement les codes et les références du monde académique, agissent, en effet, en tant que « système d'allusion à une sensibilité » (Michel de Certeau, *La Culture au pluriel,* Paris, Christian Bourgois, 1974), comme autant de « mots de passe » et de « signes de reconnaissance » marquant la connivence entre l'auteur et ses juges et validant sa prétention à intégrer ce milieu. Et il en va de même des figures de rhétorique, du recours aux métaphores et aux analogies (dont l'usage abusif a été dénoncé à juste titre par Sokal et Bricmont, *Impostures intellectuelles,* Paris, Odile Jacob, 1997) qui garantissent par leur manière de conduire leur thèse et d'amener leur démonstration la légitimité et l'autorité du discours, indépendamment de la pertinence, du bien-fondé et de la justesse de la thèse elle-même tant cette codification cryptée est destinée à ériger une barrière entre la sociologie savante universitaire et la sociologie spontanée vulgaire, autant qu'une frontière plus ou moins étanche entre la science sociologique et les disciplines voisines. (On en trouve une démonstration aussi magistrale que cocasse dans *Cantatrix sopranica L.* et autres écrits scientifiques Georges Perec, sociologue écrivain.)

Or, de cette activité il est rarement sinon jamais question dans le *cursus* du sociologue, comme si l'écriture sociologique n'était pas problématique ni codifiée. Elle passe ainsi pour une sorte d'écriture neutre, blanche, objective, sans artifices ni apprêts — justifiant tantôt son aridité par un refus délibéré de faire du style (ce qui traduit déjà, ne serait-ce qu'en creux, une attention à ne pas déroger à *un* style) tantôt ses circonlocutions et ses précautions oratoires par la hantise d'être mal compris,

comme s'en défendit à de nombreuses reprises Pierre Bourdieu, qui recommandait d'« écrire comme Flaubert » et dont, toutes proportions gardées, les phrases alambiquées font concurrence aux célèbres périodes de Marcel Proust. Cette occultation du dispositif scriptural, des enjeux stylistiques et des stratégies de publication, mais aussi de ses codes tacites mais non moins contraignants ressemblerait même à s'y méprendre à une forme d'escamotage dans la lutte que se livrent traditionnellement le savant et le lettré (Alain Viala, *Naissance de l'écrivain,* Paris, Minuit, 1985) afin de faire prévaloir la clarté et la simplicité supposée du savant qui « énonce et décrit des faits » sur la subjectivité et les artifices du littérateur qui « fait des phrases ». Il n'en reste pas moins que cette oblitération de l'activité d'écriture dans la formation sociologique est dommageable dans la mesure où elle fait l'impasse tant sur la dimension critique et réflexive de la sociologie, qui s'interdit de la sorte de s'interroger sur son propre mode d'énonciation de ses assertions à prétention scientifique, que sur la dimension spéculative de l'écriture, privant par là les sociologues des méthodes d'analyse que pourraient leur inspirer les romanciers contemporains (comme le déplorent Anne Barrère et Danilo Martucelli dans *Le Roman comme laboratoire,* Paris, Presses universitaires du Septentrion, 2009) et qui seraient susceptibles de venir nourrir leur imagination sociologique (selon les vœux exprimés par Howard Becker dans *Écrire les sciences sociales,* Paris, Economica, 1986). Il convient donc de s'interroger, dans un premier temps, sur les raisons de cette scotomisation dont fait l'objet l'écriture spéculative dans l'*épistémè* sociologique (pensons au discrédit de l'essai par rapport au traité ou au manuel dans le champ de l'édition universitaire et au dédain de la parole par rapport au chiffre et du récit par rapport aux archives) et, dans un second temps, sur les enjeux et les effets de cette relégation, voire de cet aveuglement, sur la conception que continue à se faire la sociologie de la réalité ou de l'objectivité. D'après Anne Barrère et Danilo Martucelli, les sociologues auraient refusé de s'engager sur terrain du déconstructivisme du nouveau roman ou sur celui du tournant linguistique qu'ont plus volontiers emprunté leurs collègues anthropologues, et ils en seraient ainsi restés à une forme non problématisée de réalisme social dont le roman social leur fournit le modèle auquel ils restent d'ailleurs quasi exclusivement attachés pour rendre compte du réel.

Prendre l'intitulé de cours (« analyse de textes sociologiques ») au pied de la lettre en abordant littéralement la sociologie comme un texte susceptible d'analyses en termes de genre, de style et de rhétorique serait ainsi l'occasion de révéler ces règles et ces procédés d'écriture tout en interrogeant les critères de scientificité de ces textes sociologiques par rapport à d'autres formes et genres d'écriture qui peuvent lui disputer le terrain de la connaissance sociologique du monde social. Le romancier qui campe ses personnages typés pour raconter des histoires exemplaires dans des mondes sociaux reconstitués de manière crédible est-il vraiment si éloigné du sociologue qui procède par modélisation et typification pour proposer une interprétation plausible des logiques sociales à l'œuvre dans la société ? L'avantage de l'écrivain sur le sociologue résidant en outre dans la conscience réflexive des mécanismes narratifs du premier par rapport à une certaine naïveté en la matière du second, comme le souligne Antoine Hennion à propos d'un article de Nathalie Heinich qui analyse un roman de l'écrivain albanais Ismail Kadare. Mais au-delà des mérites comparés de la sociologie et du roman à dire le réel, la question de savoir si la sociologie et la littérature sont compatibles, soit d'interroger la possibilité de faire de la sociologie sans être nécessairement sociologue.

Je voudrais donc proposer comme sujet de réflexion les relations ambivalentes qu'entretiennent la littérature et la sociologie. Ces rapports sont le plus souvent déclinés sur le registre de la méfiance et de la dénégation, au point qu'un sociologue qui emprunterait la voie de la narration et, pire encore,

de la fiction, se verrait *ipso facto* discrédité auprès de ses pairs, voire banni de sa communauté scientifique s'il ne distinguait clairement entre sa production scientifique « sérieuse » et ses « fantaisies » littéraires. Les écrivains n'ont, quant à eux, pas de mots assez durs pour fustiger la fatuité, la vulgarité et le ridicule des sociologues qui s'ingénient à découvrir des lois générales et matérialistes pour rendre compte de la vérité humaine qui leur semble relever exclusivement et irréductiblement du régime de singularité, comme l'attestent les escarmouches littéraires et mondaines qui ont opposé Danielle Sallenave et Pierre Bourdieu, entre autres. C'est que deux projets totalisants et investis d'une valeur sacrée pour leurs officiants respectifs s'affrontent ici : la littérature immaculée et auréolée de la théorie de l'art pour l'art qui célèbre un art émancipé et souverainement libre et la sociologie impérialiste qui s'arroge le monopole du savoir sur le social et de la vérité objective. Les choses se corsent lorsque sociologues et littérateurs s'engagent sur le même terrain et prétendent dire chacun à sa manière la vérité sur le monde social. On assiste alors à la confrontation de la thèse sociologique et du roman à thèse. L'ambition du roman social, naturaliste ou réaliste, et du roman expérimental était du reste solidaire, à leur naissance, du projet sociologique naissant qui promettait pareillement de décrire et d'expliquer la réalité sociale en invoquant « les lois de la biologie et de la société », à l'instar d'un Zola (qui incarnera le premier la figure de l'« intellectuel », bien avant Sartre le philosophe engagé et charismatique bientôt suivi du Bourdieu dont l'autorité intellectuelle tient à son expertise spécifique), d'un Balzac (dont l'avant-propos de la *Comédie humaine* tient lieu de véritable programme sociologique visant à peindre la société de son époque) ou même d'un Flaubert qui, en dépit de ses positions politiques conservatrices et sa revendication d'autonomie pour l'art et la littérature, n'en invitait pas moins la France à renoncer à l'inspiration et à la métaphysique pour se mettre à la critique et examiner les choses elles-mêmes… à l'instar d'un Durkheim, comme le rappelle Wolf Lepenies (*Les Trois Cultures : entre science et littérature l'avènement de la sociologie,* Paris, Maison des sciences de l'homme, 1995). Or, Sartre entendra faire d'une pierre deux coups en imposant sa définition de la littérature politique de situations (par opposition à la littérature psychologique de caractères) et en réglant son compte à ce « bourgeois » de Flaubert dans *L'Idiot de la famille.* Ce chantier inachevé sera en quelque sorte repris par Bourdieu qui fera à son tour, dans *Les Règles de l'art,* un sort à ce même Flaubert qui, dans *Bouvard et Pécuchet,* ridiculisait les savants et leurs prétentions à édicter des lois immuables et universelles.

Certes, quelques écrivains-philosophes ont réussi à se faire une place en qualité de penseurs et de précurseurs de la sociologie dans son panthéon, tels Montesquieu ou Rousseau, mais certainement aucun littérateur, même si, comme on disait de Marx qu'il n'était peut-être pas sociologue mais qu'il y avait bien une sociologie chez Marx, certains romanciers dits « réalistes » sont régulièrement cités par les sociologues pour leur « imagination », leur « intuition » ou leur « sensibilité » sociologique. Soulignons néanmoins que l'usage des œuvres littéraires est cantonné soit à l'illustration de propos savants étayés par quelque tableau statistique ou formule mathématique pour faire bonne mesure, soit au rang de « document » sur une époque révolue – étant entendu qu'aucun écrivain ne saurait rivaliser avec les vrais romanciers de notre temps que seraient devenus les sociologues, comme n'hésite pas à le proclamer Michel Zéraffa dans *Roman et société* (Paris, Presses universitaires de France, 1971).

Cette manière de s'ignorer aussi ostensiblement, de se tourner le dos voire de se dénigrer mutuellement trahit une véritable rivalité née, manifestement, d'une proximité jugée gênante par certains entre littérature et sociologie en un temps où la sociologie hésitait encore entre le modèle

des sciences de l'esprit et le modèle des sciences naturelles. Le caractère persistant de cet ostracisme du littéraire en sociologie, désormais arrimée aux sciences humaines, témoigne, me semble-t-il, de l'insécurité foncière que nombre de sociologues continuent à éprouver à l'égard de la validité et de la spécificité de leur propre discipline. Sentiment d'insécurité, et donc tendance à serrer les rangs tel un camp retranché, accru chez les sociologues positivistes depuis ce qu'on a coutume d'appeler le tournant linguistique ou pragmatique dans le champ des sciences humaines, à savoir l'abandon de la sacro-sainte « rupture épistémologique » qui garantissait la pureté du savoir sociologique contre la contamination du sens commun, le jeu des interprétations et des co-constructions de sens de la réalité sociale par l'ensemble des acteurs-médiateurs sociaux (parmi lesquels le sociologue déchu de son statut souverain et de son point de vue surplombant quasi divin), la critique du mythe d'une écriture neutre opposée à une littérature (forcément) subjective. La question iconoclaste que pose le pragmatisme ou le constructivisme aux sciences sociales – et singulièrement à la sociologie, à l'anthropologie et à l'histoire – est, précisément, celle de savoir en quoi l'histoire, la description ethnographique ou le discours sociologique se distinguent d'un récit. Et cette question est, de fait très perturbante, mais aussi très féconde, si l'on accepte de la prendre au sérieux, c'est-à-dire sans céder à l'anti-scientisme postmoderne ni non plus se raidir dans une posture dogmatique positiviste. Ainsi, l'anthropologue Clifford Geertz semble bien renoncer au *credo* de l'objectivité de la science et conçoit les sciences sociales comme des récits interprétatifs tandis que l'historien James Clifford conçoit le récit anthropologique comme un texte littéraire. Peter Woods considère ainsi que « les ethnographes ont beaucoup de points communs avec les romanciers, les historiens sociaux, les journalistes et les producteurs de programmes de télévision. Shakespeare, Dickens, D.H. Lawrence […] entre autres font preuve d'une extraordinaire habileté ethnographique dans l'acuité de leurs observations, la finesse de leur écoute, leur sensibilité émotionelle, leur capacité de pénétration des niveaux de réalité, leur pouvoir d'expression, leur habileté à recréer des scènes et des formes culturelles et à leur "donner vie" et finalement, à raconter une histoire avec une structure sous-jacente. » (Peter Woods, *Ethnographie de l'école,* Paris, Armand Colin, 1990.)

On peut par ailleurs s'interroger sur la valeur ou la portée sociologique de ce que j'appellerais la sociologie littéraire (à savoir la sociologie implicite de certaines productions littéraires). Jacques Dubois parle de « sociologie romanesque » et ne se borne pas à voir dans une œuvre littéraire un simple document témoignant fidèlement d'un moment, d'un lieu et d'un milieu, et le romancier comme un informateur plus ou moins fiable. Certes, pour le sociologue, un roman peut livrer des informations précieuses sur un temps ou un environnement qui ne sont plus accessibles à l'observation directe du chercheur (mais l'œuvre n'a dans ce cas de valeur qu'en tant qu'archive et document pour le chercheur), ou au contraire, comme le veut une certaine tradition en sociologie de la littérature, trahit-il une « vision du monde », une idéologie qui est, à son insu, celle de la position sociale de son auteur. Considérer une œuvre littéraire comme un document revient pourtant non seulement à occulter qu'il s'agit là d'une construction de sens délibérée et d'une proposition esthétique contextualisée qu'on se doit – au même titre qu'un journal intime ou un acte administratif – de passer au crible de la critique historique pour en tirer une information et des données objectives et factuelles exploitables. Sans ignorer la spécificité des genres littéraires, toute œuvre de création romanesque est en soi un mode de connaissance du monde mise en forme selon des règles propres, des procédés rhétoriques et des conventions esthétiques certes différentes d'un essai, d'un traité ou d'un rapport de recherche, mais que rien n'autorise à nier ni à subordonner à d'autres mises en récit de la connaissance du social. Il faut donc être très vigilant et éviter de prendre ce *corpus* littéraire

pour de simples témoignages historiques, comme cela s'est parfois vu (*cf.* Nathalie Heinich dans le très controversé *L'Élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique*).

La question de savoir ce que la littérature fait à la sociologie me semble néanmoins recouvrir plusieurs sous-questions que je voudrais vous soumettre dans ce cours d'analyse de textes sociologiques. En effet, la question de savoir à quel type de production sociologique correspond le roman sociologique renvoie en retour à celle du « genre littéraire » de l'essai, du traité ou du rapport sociologique (*cf.* « L'essai comme genre » de Theodor Adorno). Et si l'on se demande dans quelle mesure on peut valablement faire de la sociologie en tant qu'écrivain, il y aurait également lieu de se demander si un sociologue cesse de l'être lorsqu'il se fait romancier. Cette question fait immanquablement penser à Robert Musil, l'auteur de *L'Homme sans qualités,* qui hésita longtemps à embrasser une carrière sociologique (lui qui tentera de décrire dans son roman cet « homme moyen » de nos statistiques), à Georges Perec, sociologue passé, avec armes et bagages, à la littérature, comme en attestent *Les Choses* (qui raconte la société de consommation dans les grands ensembles urbains vue par un jeune couple qui travaille pour un institut de sondage) et *La Vie, mode d'emploi,* ou plus près de nous, dans un registre certes différent, Michel Houellebecq, autre peintre de la vie moderne qui n'hésite pas à invoquer Auguste Comte, tout comme au cinéma, le Jean-Luc Godard de *Deux ou trois choses que je sais d'elle* (la banlieue) et *Masculin-féminin* réalisés dans le sillage de *Chronique d'un Été,* le premier film sociologique de Jean Rouch et Edgar Morin. Cette question de la possibilité de concilier la sociologie et la littérature, sans pour autant confondre les registres, concerne peut-être, en définitive, davantage les modalités d'institutionnalisation et les instances de légitimation et de professionnalisation d'une discipline telle que la sociologie (son ancrage universitaire et son impact médiatique, ses prétentions scientifiques et ses applications pratiques, sa généalogie revisitée et retouchée, ses codes et ses conventions, etc.) que sa vocation ou son objet, infiniment plus vastes et flexibles. Et nous ramène donc inévitablement, pour les sociologues que nous sommes, à une forme de sociologie de l'institution littéraire, mais aussi à la sociologie de la sociologie en tant que genre institutionnel.

Méthodologie de travail

J'ai rassemblé à votre intention une petite anthologie des textes en guise d'introduction aux questionnements que suscitent les relations entre sociologie et littérature comme entre écriture et connaissance. Je vous demanderai donc de vous procurer ces textes sous forme de photocopies à la coopérative de photocopie (avenue Depage) et de lire ce recueil de textes afin de nous donner sinon une culture commune, du moins une base commune de discussion et de baliser de la sorte le terrain. Nous consacrerons à cet égard au moins une séance à discuter ce corpus.

Par ailleurs, je vous demanderai de constituer des groupes de 2 à 4 personnes sur base des modules bibliographiques présentés ci-dessous (et qu'il vous est parfaitement loisible de compléter par d'autres lectures et références de votre cru pour autant que vous respectiez l'esprit des modules proposés) et de choisir, au sein d'un de ces modules, un ouvrage par étudiant (ou davantage s'il s'agit d'articles). Chaque groupe est tenu de me communiquer lors de la séance du 25 février le module choisi, la liste des personnes qui composent le groupe (prénom + nom + section et année d'étude + adresse mail perso) ainsi que le choix des ouvrages retenus, ce dont nous discuterons ensemble afin de former des corpus cohérents et pertinents qui ne se recoupent pas. Chaque groupe est par ailleurs

tenu de me rencontrer au moins une fois lors des permanences dans mon bureau (Institut de sociologie, 14e étage, bureau 133) le mardi de 14 à 16 heures, une première fois pour discuter avec moi des orientations de votre travail et une seconde fois le 22 avril pour faire le point sur votre travail et préparer votre présentation publique en séance plénière le 29 avril. Cette présentation orale et publique de chaque groupe sera limitée à 30 minutes par groupe pour permettre de prendre des questions et d'engager un débat. Je vous invite bien sûr à venir à ces permanences aussi souvent que vous le jugerez nécessaire pour me faire part de l'état d'avancement de votre travail ou de vos questions. (Je vous prie toutefois de prendre rendez-vous par mail au plus tard le vendredi de la semaine précédente de sorte que je puisse vous fixer une heure précise, par retour de mail, en fonction des demandes des autres groupes.) Une note de synthèse d'environ 15 000 signes, en respectant les conventions académiques et typographiques en usage pour les citations et les références, me sera remise le 6 mai.

Calendrier

11 février	Présentation du cours
~~18 février~~	cours suspendu pour vous permettre de prendre connaissance de la littérature
25 février	Constitution des groupes et discussion méthodologique
11 mars	Permanence
18 mars	Permanence
25 mars	Permanence
1er avril	Permanence
22 avril	Permanence obligatoire pour discuter de la présentation orale
29 avril	Présentation publique et discussion
6 mai	Remise des travaux écrits

Modules bibliographiques

Les références marquées d'un astérisque (*) sont disponibles sous forme de photocopies à la Coopérative de photocopie de l'avenue Depage sous l'intitulé « Daniel Vander Gucht, *Analyse de textes sociologiques* ».

1. La sociologie romanesque

Jacques Bouveresse, *La Connaissance de l'écrivain : sur la littérature, la vérité et la vie,* Paris, Agone, 2008.

*Michel Villette, « Thèses de sociologie et romans à thèse », *Revue de synthèse,* 5e série, 2006/1, p. 169-183. (http://www.scielo.br/scielo.php?pid=S0102-69922002000200015&script=sci_arttext)

Anne Barrère et Danilo Martuccelli, *Le Roman comme laboratoire. De la connaissance littéraire à l'imagination sociologique,* Paris, Le Septentrion, 2009.

*Anne Barrère et Danilo Martuccelli, « La sociologie à l'école du roman français contemporain », *Sociologies,* 18 janvier 2008. (http://sociologies.revues.org/document1523.html)

*Jean-François Chassay, « Le roman comme forme de savoir », *Revista mexicana de estudios canadienses,* 10, décembre 2005. (http://revista.amec.com.mx/num_10_2005/Chassay_Jean-Francois.htm)

Wolf Lepenies, *Les Trois cultures: Entre science et littérature l'avènement de la sociologie,* Paris, Maison des sciences de l'homme, 1995.

Johan Heilbron, *Naissance de la sociologie,* Marseille, Agone, 2006.

Hermann Broch, *Création littéraire et connaissance,* Paris, Gallimard, 1985.
Eric Auerbach, *Mimesis. Le représentation de la réalité dans la littérature occidentale,* Paris, Gallimard, 1968.
Bernard Lahire, « Sociologie et littérature » in *L'Esprit sociologique,* Paris, La Découverte, « Poche », 2007, p. 172-257.
Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le Savant et le Populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature,* Paris, Gallimard/Le Seuil, 1989.
Jean-Claude Passeron, « L'Illusion romanesque » in Jean-Claude Passeron, *Le Raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel,* Paris, Nathan, 1991, p. 207-225.
Jean-Claude Passeron, « Littérature et sociologie » in Pierre-Michel Menger et Jean-Claude Passeron (s.l.d.), *L'Art de la recherche. essais en l'honneur de Raymonde Moulin,* Paris, La Documentation française, 1994, p. 279-302.
Milan Kundera, *L'Art du roman,* Paris, Gallimard, 1986.
Thomas Pavel, *La Pensée du roman,* Paris, Gallimard, 2003.
Pierre Jourde, « À quoi sert la littérature ? » in *C'est la culture qu'on assassine,* Paris, Balland, 2011, p. 263-270.
René Girard, *Mensonge romantique et vérité romanesque,* Paris, Hachette, 1983.
Michel Zéraffa, *Roman et société,* Paris, PUF, 1971.

2. Le roman sociologique

Émile Zola, *Le Roman expérimental* (1880), Paris, Garnier-Flammarion, 1971.
*Jacques Dubois, « Que dit le roman sans le dire ? Autour d'Emma Bovary, d'Albertin et de Clélia Conti », www.bon-à-tirer.com, 73, 15 novembre 2007. (http://www.bon-a-tirer.com/volume73/jd.html)
Jacques Dubois, *Le Roman policier ou la modernité,* Paris, Nathan, 1996.
Jacques Dubois, *Les Romanciers du réel,* Paris, Le Seuil, 2000.
François Champy, « Littérature, sociologie et sociologie de la littérature. À propos de lectures sociologiques de *À la recherche du temps perdu* », *Revue française de sociologie,* vol. 41, 2, 2000.
Pierre Zima, *L'ambivalence romanesque. Proust, Kafka, Musil,* Paris, L'Harmattan, 2003.
Jacques Bouveresse, *L'Homme probable. Robert Musil, le hasard, la moyenne et l'escargot de l'Histoire,* Paris, Éditions de l'Éclat, 1993.
Jean-Pierre Cometti, *Musil philosophe. L'utopie de l'essayisme,* Paris, Le Seuil, 2001.
Jacques Le Rider, *Journaux intimes viennois,* Paris, PUF, 2000.
Jacques Dubois, *Pour Albertine. Proust et le sens du social,* Paris, Le Seuil, 1997
Jean Duvignaud, *Perec ou la Cicatrice,* Paris Actes Sud, 1993.
Georges Perec, *Entretiens et conférences,* 2 vol., édition critique établie par Dominique Bertelli et Mireille Ribière, Paris, Joseph K., 2003.
– *Les Choses. Une histoire des années soixante,* Paris, Julliard, 1965 (privilégier les éditions qui reprennent la préface de Jacques Leenhardt).
– *Un Homme qui dort,* Paris, Denoël, 1967 (+ *Un homme qui dort,* film de Georges Perec et Bernard Queysanne (1974), 2 DVD, La vie est belle, 2007).
– *Espèces d'espaces,* Paris, Galilée, 1974.
– *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien,* Paris, UGE, 1975; Paris, Christian Bourgois, 1982.
– *Je me souviens,* Paris, Hachette/P.O.L., 1978.
– *La Vie mode d'emploi. Romans,* Paris, Hachette, 1978.

– *Penser/Classer,* Paris, Hachette, 1985.
– *L'Infra-ordinaire,* Paris, Le Seuil, 1989.
– *Cantatrix soprano L. et autres écrits scientifiques,* Paris, Le Seuil, 1991.
*Eric Fassin, « Houellebecq "sociologue", *Les Particules élémentaires* ou le roman noir de la sexualité française », mars 2005, (paru sous le titre « Le roman noir de la sexualité française », *Critique,* 637-638, numéro spécial *Eros 2000,* juin-juillet 2000, p. 604-616). (http://lmsi.net/spip.php?article348).
Pierre Jourde, « L'Individu louche : Michel Houellebecq » in *La Littérature sans estomac,* Paris, L'Esprit des péninsules, 2002, rééd. Paris, Presses Pocket, « Agora », p. 265-289.

3. La sociologie comme genre littéraire

Richard Brown, *Clefs pour une poétique de la sociologie,* Arles, Actes Sud, 1989.
Régis Bernard, « La sociologie comme récit », in *Récit et connaissance,* Lyon, PUL, 1998, p. 255-265.
Theodor W. Adorno, « L'essai comme forme » in *Notes sur la littérature,* Paris, Flammarion, 1984.
*Daniel Vander Gucht, « L'incorporation de la fonction critique dans l'art moderne et contemporain. Esquisse d'épistémologie comparée des sciences humaines et de la pratique artistique », inédit.
Clifford Geertz, *Ici et là-bas, l'anthropologue comme auteur,* Paris, Métailié, 1996.
*Note critique sur Clifford Geertz, *Ici et là-bas, l'anthropologue comme auteur,* (http://www.sociotoile.net/article1.html)
James Clifford, « De l'autorité en ethnographie. Le récit anthropologique comme texte littéraire », in Daniel Céfaï (s.l.d.), *L'Enquête de terrain,* Paris, La Découverte/Mauss, 2003.
Vincent Debaene, *L'Adieu au voyage. L'ethnologie française entre science et littérature,* Paris, Gallimard, 2013.
Howard S. Becker, *Écrire les sciences sociales,* Paris, Economica, 1986.
Ricca Edmondson, *Rhetoric in Sociology,* Londres, McMillan, 1984.
Laurel Richardson, *Writing Strategies. Reaching diverse audiences,* Londres, Sage, 1990.
Walter Powell, *Getting into Print: The Decision-Making Process in Scholarly Publishing,* Chicago, Chicago University Press, 1985.
Patrick Watier, *Le Savoir sociologique,* Paris, Desclée de Brouwer, 2000.
*Note critique sur Patrick Wattier, *Le Savoir sociologique* (http://www.sociotoile.net/article6.html).
Roland Barthes, *Le Degré zéro de l'écriture,* Paris, Le Seuil, 1972.
Roland Barthes, « La mort de l'Auteur » in *Le Bruissement de la langue,* Paris, Le Seuil, 1984.
Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? » (1969) in *Dits et Écrits,* Paris, Gallimard, 1994, t. I.
Paul Ricœur, *Temps et récit,* 3 tomes, Paris, Le Seuil, 1983, 1984, 1985.
Jean Grondin, *L'Universalité de l'herméneutique,* Paris, PUF, 1993.
Jean Grondin, *L'Herméneutique,* Paris, PUF, « Que sais-je? », 2006.
Christian Bouchindhomme et Rainer Rochlitz (s.l.d.), *« Temps et Récit » de Paul Ricœur en débat,* Paris, Le Cerf, « Procope », 1990.
Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia (s.l.d.), *Paul Ricœur et les sciences humaines,* Paris, La Découverte, « Armillaire », 2007.
Jean Grondin, *Hans-Georg Gadamer. Une biographie,* Paris, Grasset, 2011.
Umberto Eco, *Lector in Fabula,* Paris, Grasset, 1985.
Umberto Eco, *Les Limites de l'interprétation,* Paris, Grasset, 1992.
Louis Quéré, *La Sociologie à l'épreuve de l'herméneutique. Essais d'épistémologie des sciences sociales,* Paris, L'Harmattan, 1999.

Alan Sokal et Jean Bricmont, *Impostures intellectuelles,* Paris, Odile Jacob, 1997.
Daniel Bertaux, *L'Enquête et ses méthodes : le récit de vie,* Paris, Armand Colin, 2010.
Maurizio Catani, *Tante Suzanne. Une histoire de vie sociale,* Paris, Klincksieck, 1982.
Franco Ferrarotti, *Histoire et histoires de vie,* Paris, Librairie des Méridiens, 1983.
Michel Foucault, *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma soeur et mon frère...: Un cas de parricide au XIXe siècle,* Paris, Gallimard, 1973.

4. Les usages sociologiques du roman

Sylvia Girel et Serge Proust (s.l.d.), *Les Usages de la sociologie de l'art,* Paris, L'Harmattan, 2007.
Nathalie Heinich, *L'Élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique,* Paris, Gallimard, 2005.
*Anthony Glinoer, « Ce que la littérature fait à la sociologie de l'art. Remarques à propos de *L'Élite artiste* de Nathalie Heinich », Contextes, mis en ligne le 20 octobre 2006. (http://contextes.revues.org/document174html)
Éric Faye, *Ismaïl Kadaré, Prométhée porte-feu,* José Corti, 1991.
Éric Faye, *Entretiens avec Ismaïl Kadaré,* Paris, José Corti, 1991.
*Nathalie Heinich, « Les dimensions du territoire dans un roman d'Ismail Kadare », *Sociologie et sociétés,* 34, 2 automne 2002, « Les territoires de l'art ». (http://www.erudit.org/revue/socsoc/2002/v34/n2/008139ar.html)
*Antoine Hennion, « Quelques remarques sur la pragmatique et la réflexivité », *Sociologie et sociétés,* 34, 2 automne 2002, « Les territoires de l'art ». (http://www.erudit.org/revue/socsoc/2002/v34/n2/008140ar.html)
*Mary Leontsini, « Questions de contexte : théories postmodernes et déconstruction », *Sociologie et sociétés,* 34, 2 automne 2002, « Les territoires de l'art ». (http://www.erudit.org/revue/socsoc/2002/v34/n2/008142ar.html)
*Nathalie Heinich, « Réponse aux critiques », *Sociologie et sociétés,* 34, 2 automne 2002, « Les territoires de l'art ». (http://www.erudit.org/revue/socsoc/2002/v34/n2/008142ar.html)

5. La sociologie de la littérature

Jean-Paul Sartre, *Situations II,* Paris, Gallimard, 1948.
Gyorgy Lukacs, *La Théorie du roman,* Paris, Gonthier, 1963.
Lucien Goldmann, *Le Dieu caché,* Paris, Gallimard, 1955.
Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire,* Paris, Le Seuil, 1992.
Jacques Dubois, *L'Institution de la littérature,* Bruxelles, Labor, 1990.
Alain Viala, *Naissance de l'écrivain,* Paris, Minuit, 1985.
Roland Barthes, *Le Plaisir du texte,* Paris, Le Seuil, 1973.